

OTOPLASTIE

Qu'est ce que l'otoplastie ?

Appelée "otoplastie", la correction d'oreilles décollées nécessite une intervention chirurgicale permettant de remodeler les pavillons jugés excessivement visibles. Une otoplastie peut être réalisée chez l'adulte ou l'adolescent, mais la plupart du temps celle-ci est envisagée à partir de l'âge de 6 ans, dès lors que l'enfant se plaint de son aspect et en souffre.

L'opération est habituellement réalisée sur les deux oreilles, mais peut parfois être unilatérale. Elle vise à corriger définitivement les anomalies en remodelant le cartilage, de façon à obtenir des oreilles symétriques, de taille et d'aspect naturels, permettant ainsi de mettre fin aux moqueries et autres remarques désobligeantes susceptibles d'être à l'origine de difficultés psychologiques ou de conflits scolaires.

Habituellement, cette intervention se pratique en "ambulatoire", c'est-à-dire en hospitalisation de jour, avec une sortie autorisée le jour même après quelques heures de surveillance. Toutefois, dans certains cas, une courte hospitalisation peut être préférée.

Un délai d'un à deux mois est nécessaire pour apprécier le résultat final. C'est le temps nécessaire pour que les tissus se soient assouplis, laissant apparaître nettement les reliefs de l'oreille. Passé ce délai, seules les cicatrices seront encore un peu rosées avant de s'estomper.

L'intervention permet une correction efficace des anomalies présentes obtenant ainsi des oreilles normalement positionnées, bien plicaturées, de taille et d'aspect naturel. Les problèmes psychologiques sont le plus souvent résolus par celle-ci. Dans la majorité des cas une prise en charge par l'assurance maladie est possible.

UrgoTouch : pour tous ceux qui souhaitent une plus belle cicatrice après leur intervention de chirurgie esthétique. Une technologie laser unique